

La fiscalité locale en Champagne-Ardenne toujours en progression.

En 2008, les produits des quatre taxes de la fiscalité locale (foncier bâti, non bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle) en Champagne-Ardenne s'établissent à 1,551 milliard d'euros. Ils progressent de + 4,7 % par rapport à 2007.

C'est le premier enseignement de l'état récapitulatif réalisé par la CRCI Champagne-Ardenne à partir des données de la Direction régionale des impôts.

La taxe professionnelle est toujours le premier produit de la fiscalité locale avec 45,3 % de l'ensemble des produits régionaux, soit 702 millions d'euros. Suivent le foncier bâti (33,3 %), la taxe d'habitation (19,1 %) et le foncier non bâti (2,3 %).

En 2008, les produits de la taxe professionnelle sont en hausse de 5,3 % pour la Champagne-Ardenne : 6 % dans les Ardennes, 5,9 % dans l'Aube, 4,7 % dans la Marne et 4,4 % en Haute-Marne. « Si l'on regarde l'évolution de la taxe professionnelle sur 10 ans, on voit que les courbes ne s'inversent jamais », souligne Dominique Lemelle, le président de l'Observatoire économique régional et de la CCI de l'Aube. Il en a profité pour passer un message sur les *« coûts de collecte de la taxe professionnelle qui représentent 7,5 % de l'ensemble des taxes locales alors que la loi demande aux CCI d'effectuer la collecte de la taxe d'apprentissage à hauteur de 2 %. Quand on sait qu'un point vaut 15 millions d'euros... »* Ces « frais d'assiette » augmentent régulièrement et ils sont 3 à 4 fois supérieur à ce que les CCI perçoivent pour la taxe d'apprentissage. »

Cette étude fait état des données pour la Champagne-Ardenne, chaque département et les principales communes de la région.

La prochaine édition est amenée à évoluer, tenant compte de la suppression de la taxe professionnelle au 1^{er} janvier 2010. Elle sera remplacée par une contribution économique territoriale composée de 2 cotisations des entreprises, l'une assise sur les bases financières, l'autre sur la valeur ajoutée.

L'étude est téléchargeable sur www.champagne-ardenne.cci.fr – rubrique "Opeq-Emploi-Formation".